



# États généraux du travail social : intervention de la CGT

En faisant parvenir le 8 juillet dernier une convocation pour un comité de pilotage des États Généraux du Travail Social se tenant le 22 juillet, le gouvernement montre une nouvelle fois son intention de ne pas respecter l'ensemble des acteurs du travail social et de faire de cette instance une simple chambre d'enregistrement des décisions prises ailleurs.

Depuis le lancement des Assises inter-régionales en décembre 2013, il y a un problème de pilotage politique qui doit aujourd'hui être tranché.

Après avoir snobé, dans un premier temps, les collectivités territoriales en « oubliant » de les associer à la conception des États Généraux du Travail Social, le gouvernement en annonçant une réforme territoriale qui ne tient compte d'aucune réalité de terrain, déclare la guerre aux départements dont il annonce la fin. Il n'est alors pas étonnant que l'Association des Départements de France, ne s'engage plus et ne participe pas à ce comité de pilotage.

Au-delà des questions liées à la réforme territoriale, nous nous opposerons au morcellement de l'action sociale, que cela soit par la création d'agences spécialisées sur telle ou telle prestation, aussi bien qu'en faisant reposer sur les seules collectivités territoriales la responsabilité d'apporter les réponses de proximité.

L'accès aux droits sociaux et aux bénéfices de l'action sociale doit être équitable sur l'ensemble du territoire. Il faut un pilote, une organisation et des moyens qui garantissent l'égalité des citoyens.

Le gouvernement a confié à la ministre de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, Madame Neuville, le pilotage des États Généraux

du Travail Social, qui lance aujourd'hui les groupes de travail nationaux.

Pour la CGT, ces États Généraux du Travail Social ne peuvent pas se résumer à quelques bonnes pratiques ou à demander aux travailleurs sociaux de faire plus avec moins : ils doivent poser la question de la structuration et du pilotage de l'action sociale en lien avec la réforme territoriale.

Parce que la CGT défend un grand service public de l'action sociale articulé avec ceux de la santé et de la protection sociale, nous disons que l'enjeu prioritaire est celui de l'avenir des dispositifs actuels, de leurs coordinations et de leur évolution pour répondre aux nouveaux besoins des populations.

Cela ne passe pas par le fichage des populations au travers d'une « carte vitale sociale » dont Madame Neuville a parlé à Lille le 8 juillet dernier, ou par quelques mesures dites de simplification. Cela passe par l'affirmation que personne ne doit rester au bord de la route, et que le non-recours aux prestations doit être notre questionnement premier à l'heure où la crise s'aggrave pour les plus pauvres et que le chômage se massifie durablement en raison de la soumission du gouvernement aux politiques ultralibérales et aux volontés du Medef.

Le choix de la CGT, c'est la constitution de ce grand service public de la santé et de l'action sociale. Cela passe par la reconnaissance du travail social et donc des travailleurs sociaux, et par la proximité et la cohérence des dispositifs pour permettre à toutes et tous l'accès aux droits sociaux sur l'ensemble du territoire quelle que soit la région, la commune ou la taille du territoire.

**Confédération Générale du Travail**

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 23 juillet 2014 - Ne pas jeter sur la voie publique - [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)